

# Conseil Municipal

## Lundi 28 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huitième jour du mois de novembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 22 novembre 2022, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

### **Conseillers en exercice : 29**

**PRESENTS** : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella, M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine, M. BASTIEN Guillaume, MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia.

**EXCUSES** : MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain.

**ABSENTS** : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël.

**Secrétaire de séance** : KOSMALSKI Emilie

## **OBJET : 2022-5-19**

### **SEJOUR SKI 2023**

#### **Durant les dates des vacances scolaires d'hiver 2023**

Du Samedi 18 au samedi 25 février 2023

#### **Lieu du séjour**

Chalet Le Clos d'Ornon – 340 route des Chambons – 73530 Saint-Jean d'Arves Savoie – France

#### **Déplacement**

Le déplacement sera assuré par une société de transport de tourisme.

#### **Nombre de places**

36 enfants âgés de 10 à 13 ans inclus au moment du voyage, accompagnés de 3 animateurs (trices) diplômé(e)s et ou stagiaire et 1 directeur (trice) diplômé(e).

Les places sont réservées en priorité aux enfants Lallinois débutants et partant pour la première fois aux sports d'hiver. Les enfants des communes extérieures scolarisés à Lallaing (également débutants) seront autorisés à participer en fonction des places disponibles.

#### **Participation financière**

La participation financière est fixée en fonction du Quotient Familial de la CAF (QFCF) de la famille. Le dernier QFCF disponible au moment de l'inscription est pris en compte.

<b>QF CAF DU NORD</b>	<b>TARIFS 2023</b>
QFCAF de 0 à 369 € inclus	312,00 €
QFCAF de 370€ à 499€ inclus	344,00 €
QFCAF de 500€ à 700€ inclus	380,00 €
QFCAF de 701€ et plus ou	412,00 €
Absence de QFCAF	

Pour les enfants placés en permanence chez une assistante familiale, c'est le QFCAF de la famille de l'enfant qui est pris en compte, dans ce cas si l'enfant est pupille ou non reconnu à la CAF du nord sur ses parents, le tarif appliqué sera dans la première tranche.

Pour les enfants résidant dans les communes extérieures et étant scolarisés à Lallaing, dans la limite des places disponibles, les tarifs seront doublés.

### **Modalités d'inscription**

Le paiement s'effectuera en chèque ou en ligne (CB ou prélèvement) avec la possibilité aux familles de régler en une ou plusieurs fois.

Si la situation sanitaire se dégrade et que le protocole sanitaire se renforce, un remboursement sera effectué en cas d'annulation de séjour.

Un remboursement est possible si l'enfant ne participe pas au séjour sur présentation d'un certificat médical ou en cas de rapatriement pour raison médicale en prorata du nombre de jours non effectués.

Les assurances nécessaires à garantir la responsabilité de la Commune sont prévues et les crédits seront ouverts au budget 2023 pour son financement.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,***

**DONNE SON ACCORD** sur l'organisation du séjour ski pour pour les vacances d'hiver 2023 telle que précitée ci-dessous.

**Résultats de vote :**

**Adopté à l'unanimité**

**Pour : 27 voix** M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire

**M. Fontaine Jean-Paul**